



DOSSIER D'INSCRIPTION SECTION BADMINTON 2020

Le collège Paul Fort dispose d'une section sportive badminton.

Grâce à ce fonctionnement, les parents permettent à leurs enfants de vivre leur passion dans le cadre d'un établissement scolaire où les horaires sont aménagés pour permettre aux entraînements de se dérouler dans les meilleures conditions possibles :

Entraînements les *mardi et jeudi de 16h à 17h30 (notés dans l'emploi du temps)*

+ mercredi à l'AS de 13h15 à 14h45 ou de 14h45 à 16h15 (recommandé) 25 euros

Objectif sportif et scolaire

Les objectifs scolaires sont ceux du niveau 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}. Les horaires et les exigences sont les mêmes que pour tous les autres élèves du collège. En revanche, le jeune doit savoir s'organiser pour allier sport et études.

L'objectif sportif consiste à être capable de suivre un entraînement de qualité avec le professeur d'EPS. Le jeune devra être assidu et participer aux différentes compétitions UNSS.

TARIFS

- Adhésion à l'association sportive du collège : 25 euros (recommandé pour les compétitions)

TRAJETS

Le trajet se fait à pied du collège avec le professeur d'EPS. Le retour se fait sous la responsabilité des parents. Votre enfant est libéré à 17H30 au gymnase du lac.

L'inscription est valable 2 ans. (6^{ème} / 5^{ème}) (4^{ème} / 3^{ème}). Possibilité d'intégrer la section en fin de 6^{ème} et en fin de 4^{ème}.

J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase du lac mardi et jeudi à 17H30.

1. J'inscris mon enfant à la section badminton mardi et jeudi

Signature de responsable légal avec la mention « lu et approuvé » :

2. Je l'inscris aussi à l'association sportive du collège : OUI – NON (entourer la bonne réponse) Signature :